

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (T3P)

L'an deux mille quinze

Le : six février

Le Conseil Municipal de la Commune de : Mouscardès

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr DIZABEAU JEAN, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice

11

Présents

8

Votants

8

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02/02/2015

Présents : MM. CAMIADE Christine, CRABOS Yves, DIZABEAU Jean, DUFAU Hervé,
GOMES Véronique, LAFARGUE Gilles, LAVIELLE Claudine, MARCADÉ Guy
Excusés : DUFAU Vincent, HOMATE François, SENSENACQ Joelle

PROJET DE
« PARTENARIAT
TRANSATLANTIQUE
POUR LE
COMMERCE ET
L'INVESTISSEMENT »

Le Conseil,

Après avoir examiné le contenu du mandat de négociation conféré par les Etats membres de l'Union européenne à la Commission européenne pour que celle-ci négocie, en vertu de l'article 207 du traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne, avec les Etats-Unis d'Amérique, un accord de « Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement ».

Après avoir constaté que plusieurs articles de ce mandat précisent que l'Accord en négociation s'imposera aux municipalités et autres collectivités territoriales et notamment les articles 4, 23, 24 et 45 ;

Après avoir observé que plusieurs dispositions de ce mandat remettent en cause les prérogatives des collectivités territoriales telles que définies dans la Constitution de la Ve République et dans la législation française ;

Après avoir souligné que les objectifs de ce mandat menacent gravement les choix de société et les modes de vie qui font le vouloir vivre en commun du peuple de France ;

Considère que le projet en cours de négociation contient en germes de graves dangers pour les exigences sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales et techniques en vigueur en France ;

Estime en conséquence que ce projet est inacceptable ;

Demande au Gouvernement de la République de dénoncer l'accord qu'il a donné pour cette négociation en Conseil des Ministres de l'UE le 14 juin 2013 ;

Refuse que tout ou partie d'un traité reprenant les termes du mandat du 14 juin 2013 s'applique au territoire de la Commune de Mouscardès.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits

Le Maire,

Jean DIZABEAU

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Ou Sous-Préfecture
Le : 13 février 2015

Publié
Le : 13 février 2015